

DEPARTEMENT DES YVELINES ST MARTIN DE BRETHENCOURT

Liste des Servitudes d'Utilité Publique

Servitude A4

Servitude relative aux terrains riverains de cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise du lit des cours d'eau:

Cours d'eau concerné : l'Orge – servitude de passage de 1,33m par ordonnance du 20/10/1852 et du 23 mars 1857.

Service gestionnaire : Direction Départementale des Territoires
35 rue de Noailles
78011 VERSAILLES Cedex

Servitude AC1

Servitude de protection des monuments historiques :

- l'église St Martin de Bréthencourt et les restes attenants du prieuré au sud du chevet - sont inscrits à l'Inventaire des Monuments Historiques par arrêté du 25/05/1977.

Tout projet de construction inclus dans le périmètre des abords sera soumis à l'avis conforme de l'Architecte des Bâtiments de France (Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine) chargé de veiller à la qualité architecturale et à l'intégration des nouvelles constructions à l'environnement.

Service gestionnaire : Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine
1 rue des Réservoirs
78000 VERSAILLES

Servitude PM1

Servitude relative au Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRi) approuvé par le Préfet en date du 16 juin 2017.

Servitude liée à la délimitation du périmètre des zones à risque d'inondation des cours d'eau non domaniaux.

Service gestionnaire : MEEM (Direction Départementale des Territoires des Yvelines)
Service Environnement
35 Rue Noailles
78000 VERSAILLES

Servitude PT1

Servitude relative aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les perturbations électromagnétiques .

Servitude liée au centre radioélectrique de Boinville – Ablis (PT1 780 07101) - décret du 12/02/1968.

Service gestionnaire : Ministère de la Défense
Division technique
BCAC CG n°350
14 rue St Dominique
75700 PARIS SP 07

Servitude PT2

Servitude relative aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les perturbations électromagnétiques (servitude PT2).

Servitude liée au centre radioélectrique de Boinville – Ablis (PT2 780 07101) - décret du 12 février 1968/12/02/1968.

Service gestionnaire : Ministère de la Défense
Division technique
BCAC CG n°350
14 rue St Dominique
75700 PARIS SP 07

Servitude T1

Servitude relative aux chemins de fer

Servitude liée à la ligne ferroviaire de Brétigny à la Membrolle –sur-Choisille, du km 65,903 et du km 60,654 au km 65,035

Ligne ferroviaire de Paris-Montparnasse à Monts, du km 18,930 au km 53,660

Service gestionnaire : SNCF
Délégation territoriale de l’Immobilier
5/7 rue du Delta
75009 PARIS

Réseau Ferré de France
Direction Régionale IdF
174, avenue de France
75013 PARIS